



Amicale Cyclotouriste de CHANGÉ

Notre devise: **NOUS PARTONS ET REVENONS ENSEMBLE**



METEO : Lors d'alerte rouge toutes les sorties officielles sont annulées

INFO MENSUELLE d'avril 2020 :

ACTC mercredi 01 avril : sortie accueil

Reprise des sorties vélo route.
Rendez-vous 14h00 COSEC les mercredis
Contact : Jean-Yves DESPRES. Mail : jeanyvesdespres@free.fr

ACTC vendredi 03 avril

Journée culturelle visite repas.
Pôle Européen du Cheval Les Bouleries à Yvré l'Évêque
Rendez-vous 12h00 devant la boutique BUTET grande hall couverte.
Contact : Jean-Claude LEMOINE
Mail : dca-lemoine@wanadoo.fr
Tél : 06 79 13 34 57

Samedi 04 avril route

Brevet AUDAX 200km Beaufort / Vallée

05 avril route, vtt, marche

10° ronde du Cerf Sillé le Guillaume

ACTC 16 avril route

Rando interne 80 et 120 km rendez-vous au COSEC Changé.

Samedi 18 avril route

31° route des Monts Tennie.

19 avril vtt marche

Loir et Bercé Château du Loir

ACTC 25 avril VTT

Rando interne à la journée

Samedi 25 avril route

Brevet AUDAX 300km Mamers

Samedi 25 avril route

Brevet AUDAX 100km Maresché

03 mai route

L'Yvréenne

04 mai route

Rando interne 100km

Des cyclos indéclicats se joignent dans nos groupes lors de nos sorties vélos.

Ceci est interdit ces cyclos ne sont pas licenciés donc n'ont pas d'assurance.

Nous vous rappelons que nos sorties sont réservées aux licenciés de l'ACTC et aux licenciés d'autres clubs adhérents à l'ACTC.

ACTC Les randos organisées par votre club sont offertes pour la saison 2020 :

Les frais d'inscription sont pris en charge par le club pour les randonnées organisées par L'Amicale Cyclotouriste de Changé, sur présentation de la licence ou carte d'adhérents. L'inscription est obligatoire (problème d'assurance et contrôle aux ravitos).

Contrat fédéral :

Les licences, adhésions sont obligatoires, nous vous invitons à régulariser votre situation.

Nous avons la possibilité d'accueillir de futurs licenciés (3 fois consécutives par personne), Obligations d'informer les dirigeants.

Nous ---vous rappelons que nos sorties sont réservées aux licenciés de l'ACTC et aux licenciés FFCT d'autres clubs adhérents à l'ACTC.

*Vélo Assistance Electrique (VAE) acceptés sous réserves du respect de la législation en vigueur.
Moteur puissance de 250w.
Assistance qui se coupe au-delà de 25 km/h*



ACTC

Amicale Cyclotouriste de Changé Urgence : Pompiers 18 ; Samu 15 ; Gendarmerie 17 ; portable 112

Site ACTC : <http://.actchange72.org>

Email : actchange72@free.fr